

CHALLENGES REGIONAUX PACA

Recommandations

Mise à jour : décembre 2012

Annexe 1 : Invitations

Respecter les délais prévus (3 semaines avant) et les informations à indiquer, notamment :

- Circuits proposés
- tarifs d'inscription
- quels circuits pour les loisirs (distances)
- quels tarifs pour les non licenciés ; distinguer les tarifs pass'Orientation et les locations de puce qui seront à priori réservées aux non licenciés souhaitant être chronométrés (donc avec présentation d'un certificat médical ; voir plus loin)
- indiquer le traceur, le contrôleur et l'arbitre (désigné par la ligue)

Annexe 2 : Accueil des compétiteurs

Il faut y mettre des personnes qui connaissent la C.O. et les règles d'organisation de nos courses. Il faut éviter les files d'attente à cet atelier pour la majorité des coureurs. Pour cela nous proposons de le scinder en 2 :

- une personne qui s'occupe des personnes préinscrites sur les listes des clubs qui effectuent un règlement club. Elle ne fait que cocher des noms sans manipuler d'argent.
- une (ou 2) personne qui s'occupe des autres cas : inscriptions non réglées par les clubs, licenciés hors région, location de puces.

Informations sur l'aire d'accueil :

- Attention à la visibilité des différents ateliers
- Informations sur les circuits : longueurs et dénivelés, nombre de postes
- Affichage de la carte utilisée pour la course ou d'une ancienne version dans le cas d'une nouvelle carte
- Distance au départ
- Grilles « self service » des horaires de départ où il sera précisé la règle des écarts à respecter entre 2 coureurs d'un même club sur un même circuit (4minutes ou 2 minutes pour un sprint)

Annexe 3 : Accueil Loisirs

Faire un atelier spécifique « Accueil Loisirs » en y mettant des personnes qui savent donner des explications, conseiller les participants sur le choix du circuit, « vendre » la CO et le club pour essayer de faire de nouveaux adhérents (discussions à avoir après la course).

La délivrance d'un Pass'Orientation est obligatoire pour les non licenciés.

Sans certificat médical d'aptitude à la course d'orientation, le non licencié ne peut courir que sur un circuit loisir non chronométré.

Avec un certificat médical d'aptitude, le non licencié peut être chronométré et il a donc accès aux différents circuits proposés aux compétiteurs. Si la course est disputée sous sportident, il ne pourra donc être chronométré qu'en ayant une puce sportident.

Le tableau ci-après fait la synthèse :

Licence Certificat médical	Pass'Orientation	SI	Chronométrage et Classement	Circuits
Non licencié Sans certificat médical	Obligatoire	Non	Non	Loisirs (spécifiques ou pas)
Non licencié Avec certificat médical	Obligatoire	Oui	Oui	Tous (au choix)
		Non	Non	
Licence FFCO	Non	Oui	Oui	Tous

Cet atelier peut aussi éventuellement s'occuper de leurs départs si leurs circuits sont spécifiques. Si les circuits ne sont pas spécifiques et pour ne pas risquer de fausser l'équité des circuits chronométrés, les départs des circuits loisirs auront alors lieu au même endroit que les circuits chronométrés.

C'est cet atelier qui s'occupera de réceptionner les loisirs après leur circuit en contrôlant notamment que tout le monde est rentré.

Annexe 4 : Informatique

Il est nécessaire de mettre à cet atelier une personne compétente qui a pu s'essayer à l'utilisation du logiciel à l'avance et d'avoir testé l'ensemble du matériel auparavant (y compris les imprimantes).

Un petit coupon doit être remis à cet atelier avant d'aller au départ. Les modifications doivent être saisis dans le logiciel.

Pour connaître la liste des coureurs manquants, il faut, une fois que tous les coureurs sont partis, relire le boîtier départ (ou un boîtier contrôle spécifique) et tous les coureurs ne figurant pas sont alors considérés absents.

Annexe 5 : Départ

Ne pas abuser du système du pré-départ (balise départ et triangle placés loin de la prise de carte) qui déconcerte les débutants et qui est incontrôlable. Si effectivement vous tenez à faire passer les coureurs par tel endroit avant de démarrer réellement le circuit, il vaut mieux y mettre une balise avec boîtier faisant partie du circuit.

Matérialiser obligatoirement le triangle par une balise (même si placé au niveau de la prise de carte).

Dans tous les cas, l'information doit être donnée par voie d'affichage à l'entrée de l'atelier (Δ àmètres).

Jalonner obligatoirement l'itinéraire menant du pré-départ au départ.

Distribuer les feuilles de définition de postes dans la zone de pré-départ. En prévoir suffisamment (2 fois le nombre de coureurs prévus par circuit). Donner des définitions « en clair » pour les circuits loisirs et jalonnés.

La gestion des courses par SportIdent conduit à l'organisation suivante :

- Prévoir à l'entrée de l'atelier un boîtier « effacer » et un boîtier « contrôler ».
- Les coureurs entrent dans le box de pré-départ à l'heure inscrite sur leur carton afin de respecter les intervalles choisis sur le tableau horaire
- Les feuilles de définition de postes sont disponibles dans la zone de pré-départ
- Au top départ, le coureur poinçonne un boîtier départ tenu à la main par un organisateur
- Les cartes sont à disposition quelque mètres plus loin

L'organisateur doit prévoir des cartes imprimées sur papier imperméable ou mettre des plastiques à disposition. Il est libre de les récupérer à l'arrivée.

Annexe 6 : Arrivée

Bien matérialiser la ligne d'arrivée (banderoles et ligne au sol) au bout du couloir d'arrivée qui doit obligatoirement être mis en place (couloir continu ou jalons). Les boîtiers "arrivée" doivent être sur cette ligne.

Nous encourageons à mettre quelqu'un sur cette ligne pour proposer éventuellement de l'eau, diriger vers d'éventuels soins mais surtout réceptionner les coureurs à l'issue de leur course où ils sont parfois un peu « déboussolés », notamment les loisirs.

Informatique arrivée :

- Attention de ne pas laisser traîner le boîtier « effacer » près de cet atelier !!
- Evitez les files d'attente, soyez organisés !!

Affichage des résultats :

- Il est possible de mettre à l'affichage les temps partiels des 5 premiers de chaque circuit, nous l'encourageons pour améliorer l'animation de l'aire d'arrivée
- Mettre à l'affichage (après le dernier départ) les cartes des différents circuits et demander aux 2 ou 3 premiers (dès qu'ils sont connus) de venir tracer leurs parcours.

Annexe 7 : Traçage

Rappel de quelques règles de base qui sont trop souvent oubliées :

- pas d'angles aigus sur le même circuit ou entre circuits
- tous les circuits tournent dans le même sens
- 1^{ères} balises différentes pour tous les circuits

- pré-balisage à poser à l'endroit où vous voulez que la balise soit posée (ce n'est pas au poseur de décider de l'endroit où il pose la balise)
- le traçage d'une compétition doit commencer par les circuits faciles (Jalonné et F) qui déterminent l'emplacement du départ
- le plus grand soin doit être apporté au traçage des circuits jalonné, F et E qui doivent être adaptés aux publics concernés

Annexe 8 : Circuit jalonné

Ce circuit doit permettre aux enfants même en bas âge (6 ans) de s'aventurer seul en forêt. Il doit mettre l'enfant en situation de réussite.

Caractéristiques :

- Longueur du circuit inférieure à 3 km
- Départ à proximité de l'arrivée (différent des autres circuits si celui-ci est à plus de 500 m)
- Le circuit doit être jalonné dans sa totalité par des rubans ; les jalons ne doivent pas suivre l'itinéraire idéal mais au contraire s'en éloigner pour donner la possibilité aux plus expérimentés de prendre le plus court chemin.
- Le circuit ne doit pas comporter de zones difficiles à traverser pour un enfant en bas âge (attention à la végétation, aux routes, aux fossés, etc...)
- Le circuit doit comporter 6 à 8 balises et être très simple (mains courantes)

Au départ :

- Donner la carte comportant les balises ainsi que le circuit jalonné fidèlement reproduit sur la carte.
- Donner les codes des postes et leur définition en clair.

Annexe 9 : Circuits loisirs

Pour ouvrir nos manifestations, il convient de proposer des circuits loisirs.

Le Jalonné, le F ou le E peuvent être des circuits loisirs mais pas les circuits A, B, C ou D.

Si vous voulez proposer un circuit loisir plus long, il faut en faire un spécifique.

Annexe 10 : Pose des balises et boîtiers

Attention à la hauteur des postes (balise à 60 cm du sol).

La toile doit être correctement déployée.

Le boîtier ne doit pas gêner le déploiement de la toile. Le mieux étant de fixer le boîtier au dessus de la toile.

Prévoir des boîtiers de rechange (déjà programmés mais sans numéro inscrit). Il suffira alors, si un boîtier venait à manquer, d'inscrire le N° de la balise sur ce boîtier.

Annexe 11 : Le contrôleur technique

Pourquoi un contrôleur technique sur les courses Challenge ?

Les courses " Challenge " réunissent jusqu'à 300 coureurs et certains effectuent des déplacements importants. Il importe, par respect pour les coureurs, mais aussi pour assurer l'équité de cette compétition très disputée, que ces organisations ne soient pas entachées d'erreurs.

Qui est ce contrôleur ?

Ce n'est pas forcément une personne extérieure à l'organisation qui vient superviser la course mais un des organisateurs investi d'une mission particulière de contrôle de certains points particuliers. Il importe que ce soit une personne nommément désignée.

Quel est son rôle ?

Conseiller, aider et rassurer le traceur et l'organisateur qui est souvent une seule et même personne et qui peuvent facilement passer à côté d'un petit détail qui risque de gêner une organisation.

Quelles sont les principales tâches à accomplir ?

- Donner un avis critique sur le traçage des circuits (longueur, difficultés, règles d'équité, ...); ceci est d'autant plus important si le traceur est en formation
- Contrôler la " carte mère tous postes " (mêmes postes que sur les cartes des circuits) et les cartes de pose
- Rappeler les règles de pose des postes (hauteur, visibilité)

- Veiller à ce que tous les postes soient mis en place (chaque poseur indique les postes posés et le contrôleur coche)
- Vérifier les informations données aux coureurs (nbe de balises, code des postes)

Annexe 12 : Transmission des résultats

A l'issue de la manifestation, l'organisateur doit envoyer le dossier de course au gestionnaire du site paca.info.

Il doit également fournir ces informations au gestionnaire du classement PACA ainsi que la liste des organisateurs : maximum 12 coureurs licenciés sauf poussin(e)s, benjamin(e)s et minimes.

De plus, dans le cas d'une course inscrite au classement national (CN), c'est l'arbitre qui transmet le fichier de résultats à la fédération.

Annexe 13 : cas spécifique du sprint

12 à 20 postes sont couramment utilisés par circuit. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir une grande zone pour organiser.

Le traçage : la découverte des postes ne doit pas être difficile, c'est-à-dire que les postes sont de niveau moyen. Par contre, la sortie de poste doit poser problème aux coureurs à cause de la planification de l'itinéraire. La difficulté ne doit pas être dans la recherche du poste mais dans la prise de décision la plus rapide possible du bon choix d'itinéraire. Cela signifie qu'il doit y avoir plusieurs itinéraires possibles et que le meilleur itinéraire ne doit si possible pas être le plus visible. Enfin, les changements de direction ainsi que les boucles peuvent permettre de désorienter les athlètes dans l'espace de course.

Installer si possible l'atelier départ de sorte que les coureurs disparaissent rapidement de la vue de ceux qui attendent.

Il doit être apporté une attention toute particulière aux définitions de postes qui donnent des informations primordiales lors de la planification de l'itinéraire.